

FLASH INFO CTPD 20 MAI 2010**Point sur le document unique d'évaluation des risques professionnels et sur le programme annuel de prévention**

Le débat a porté essentiellement sur les moyens de lutter contre la souffrance au travail des agents, résultant des suppressions d'emplois, des restructurations permanentes impactant l'organisation du travail, et de la pression engendrée par la gestion des indicateurs statistiques.

Le Directeur affirme que cette pression ne correspond pas à une réalité objective mais à un ressenti des agents.... En effet, toujours selon le DSF, les objectifs fixés aux chefs de services tiennent compte des moyens dont ils disposent...(???)

Le plan de prévention se contente d'apporter des palliatifs aux effets de la dégradation des conditions de travail : dialogue professionnel, recours aux intervenants médico-sociaux ou au conseiller R.H.

Ce plan ne s'attaque pas aux causes du mal être des agents que sont la réduction dogmatique et drastique des effectifs, un système de pilotage par la performance combinant la mesure exclusivement quantitative des résultats et l'évaluation individuelle des agents.

Nous estimons que le recours à des instances de dialogue pour les agents en difficulté ne constituent pas la réponse adaptée à la souffrance au travail. **Pour FO DGFIP, le sujet n'est pas de traiter ponctuellement la souffrance au travail mais de la supprimer, en donnant les moyens nécessaires pour l'accomplissement de toutes les missions dévolues à la DGFIP.**

Le document unique a été également l'occasion, à la demande de FO DGFIP, d'évoquer la fonction prépondérante à terme de l'ACMO (agents chargés de la mise en oeuvre de la politique hygiène et sécurité). Un agent sera affecté à temps complet sur ce poste qui fera l'objet d'un appel à candidature (fiche de poste).

Questions Diverses :**Mouvement des I. Dep comptables au 01/09/2010:**

P.R.S :M. LE BORSICOT ; **S.I.E.-S.I.P.** Douarnenez : M. SCULLER ; **S.I.E.-S.I.P.** Carhaix : M. PRËTRE

Mouvement des I. Dep non comptables :

S.I.P. Brest-Abers : M. GUEGUEN ; **I.C.E.. Morlaix** : Mme MERRER ; **S.I.E. Quimper-Ouest** : Mme SALAUN ; **Adjoint C.D.I. Quimper-Ouest** : Mme ALMERAS

Ty Nay :

La pétition des agents a été mise à l'ordre du jour à la demande de FO DGFIP. Leurs revendications ont été entendues partiellement puisque après concertation avec la Direction, l'I.C.E. et la .B.V.G. seront les seuls services installés dans les modulaires ce qui leur permettra de gagner de la place. La B.C.R. resterait rue de la Palestine ou serait déplacée dans les locaux de la Direction jusqu'à son emménagement dans les locaux de Ty Nay rénovés en février 2011.

DDFIP:

M. CHABROUX quitte la D.S.F. Le 01/09/2010 FO DGFIP a demandé le futur organigramme.

la répartition des postes de commandement a été arrêtée comme suit:

Pôle pilotage et ressources : Melle PEUCAT ; **Pôle gestion fiscale** : M. PICHEVIN ; **Pôle gestion publique** : M. COCHONNEC ; **Mission maîtrise des risques** : M. BODART ; **Responsable de la politique immobilière de l'Etat** : M. VIENOT